



Bruxelles le 23 avril 2021.

Communiqué de presse

Avis de grève dans les prisons belges suspendu sous conditions.

Une nouvelle consultation et le respect d'un timing clair seront décisifs !

Le front commun syndical suspend le préavis de grève du 15 avril 2021, mais non sans conditions. Celles-ci doivent rassurer le personnel sur leur suivi dans les semaines à venir.

Malgré le bon déroulement et les bonnes intentions durant la concertation sociale du 21 avril 2021, qui s'est tenue en présence de la responsable « EMPREVA », du cabinet de la justice et de la DG EPI, le personnel a décidé de ne pas lever mais de suspendre le préavis national de grève aux conditions suivantes :

- Une nouvelle concertation de suivi doit être prévue les 27 ou 28 avril 2021, et ce, en présence du chef de service « EMPREVA » (ou de son représentant).
- Un calendrier précis (données par site de vaccination) pour la première vaccination doit être présenté lors de cette réunion.
- Le « timing » soumis doit être exécuté comme prévu.

Si ces conditions ne sont pas respectées, les actions syndicales ne peuvent être exclues à partir du 03 mai 2021 à 06 heures du matin.

Secrétaire fédéral a.i. CGSP
Greg WALLEZ

Permanente CSC
Claudine COUPIENNE

Secrétaire fédéral SLFP
Jimmy VERLEZ